



## La Zélande

Séjour nature  
(de 5 à 15 participants)

Ven 01 Déc 2023

 Pays-Bas



### Votre Guide

Pierre Voet

Biographe de formation, Pierre est avant tout ornithologue et passionné de nature en général.

## Aperçu

Paysages à perte de vue, avec pour seules montagnes ses digues, **la Zélande est un paradis ornithologique**, et les Pays-Bas peuvent être fiers de leurs projets de conservation de la nature.

En ce mois de décembre, **de grands groupes d'oies et d'autres anatidés, venus du Nord de l'Europe, se rassemblent** dans les prairies et les grandes étendues d'eau. Lors de nos balades dans les campagnes de Zélande, nous devrions avoir la chance de voir de nombreuses espèces.

Nous nous déplacerons en voiture d'un site à l'autre, pour **découvrir les sites majeurs d'observation des oiseaux**. Les polders, marais, criques et champs vont vous ravir par leur richesse faunistique !

Le programme est susceptible d'être modifié en fonction du climat et des arrivées de certains migrateurs.

# Journalier

## Jour 1 - Vendredi 1er décembre

Nous nous donnerons rendez-vous vers 10h30 à Wolphaartsdijk pour débuter notre séjour.

Nous observerons les oiseaux présents sur le Veerse Meer, tels que Canards siffleurs, souchets, pilets mais aussi les Harles huppés et les Garrots à oeil d'or. C'est également un endroit à Bécassine des marais et à Bernache cravant, où on peut voir également de nombreux limicoles.

Après avoir observé l'avifaune du Veerse Meer, nous nous dirigerons vers l'île de Schouwen. Cette île est un écrin formidable pour les échassiers, canards, oies et rapaces depuis la création du « plan tureluur » (tureluur qui signifie Chevalier gambette), où les polders ont été refaçonnés pour la nature !

De très grands groupes de Pluviers dorés sont habituellement observés dans cette zone, car ces oiseaux passent l'hiver ici par milliers, et voir quelques centaines de pluviers en vol reste un spectacle magnifique pour tout ornithologue.

Il y a bien sûr beaucoup d'autres espèces qui sont régulièrement observées, et entre autres la Spatule blanche, les Chevaliers gambette et arlequin, voir quelques centaines d'Huîtriers pies si la marée est haute.

Le barrage tempête permettant d'accéder à l'île de Schouwen-Duiveland est une réalisation extraordinaire de nos voisins Bataves. Autour de cette construction pharaonique, nous pourrons observer de nombreux laridés, mais aussi potentiellement d'autres espèces de canards.

## Jour 2 - Samedi 2 décembre

Nous ferons le tour de certaines zones d'intérêt sur l'île de Schouwen, avant de nous diriger dans l'après-midi vers le Brouwersdam, endroit connu pour l'hivernage des plongeons (catmarins et arctiques), ainsi que pour la présence hivernale de la Harelde boréale et de nombreux grèbes, dont les Grèbes esclavons et à cou noir.

Les Tournepierres à collier et Bécasseaux violets se laissent généralement approcher pour vous permettre de les immortaliser en photo. Les phoques sont également observés ici régulièrement, ils sont vraiment dans leur élément. Quel plaisir de voir leur tête émerger comme une bouée, et de contempler leurs moustaches et leurs grands yeux mouillés. Ils sont généralement assez farouches, mais sont assez nombreux pour que l'on puisse en observer et en photographier à coup sûr.

## Jour 3 - Dimanche 3 décembre

Nous irons à nouveau observer dans la matinée de chaque côté du Brauwersdam, avant de remonter sur l'île de Goeree-Overflakkee afin de rejoindre un étang fréquenté par les Oies cendrées et rieuses, mais aussi par diverses sortes de canards. L'endroit est également connu pour être une des zones d'hivernage de Busards des roseaux et Saint-Martin.

En fonction de la météo, et des observations déjà réalisées, nous redescendrons sur l'île de Schouwen pour poursuivre nos balades dans la campagne zélandaise.

Nous quitterons la Zélande en milieu d'après-midi pour rejoindre la Belgique.

*Le programme est donné à titre indicatif. Le guide pourra être amené à le modifier en fonction de la météo et afin de profiter au mieux des opportunités.*

## Prix

<b>450 €</b>	par adulte
<b>215 €</b>	pour les enfants de moins de 12 ans
<b>65 €</b>	supplément pour une chambre single

## **Le prix comprend**

- L'encadrement
- L'hébergement dans un hôtel en chambre double - chambre single possible avec supplément
- La pension complète, du jour 1 soir au jour 3 midi (incluant les petits-déjeuners, des pique-niques à emporter et les repas du soir)

## **Le prix ne comprend pas**

- Les boissons
- Les déplacements aller/retour et sur place (covoiturage possible, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus)
- Les assurances voyage éventuelles
- Les dépenses personnelles

## **Infos pratiques**

### **Déplacement(s)**

Les participants se rendent au lieu de rendez-vous par leurs propres moyens.

Nous sommes cependant à votre disposition pour vous aider à organiser un covoiturage, ou pour discuter des détails de vos trajets. N'hésitez pas à [nous contacter](#).

Sur place, déplacements à pied et avec les voitures des participants.

### **À emporter**

Vêtements adaptés à la météo, bonnes chaussures de marche, bonnes jumelles et/ou longue-vue, permis de conduire, carte d'identité,...

### **Difficulté(s)**

Activités sans difficultés particulières. Moments en station debout pour l'observation des oiseaux.

## **Logement**

## Assurances

Nous travaillons avec la société d'assurance VAB dans le cadre de nos séjours.  
Nous pouvons souscrire pour vous plusieurs types d'assurances, les principaux étant :

### L'assurance annulation

Celle-ci revient à 6,5% du prix global du séjour.

[Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur l'assurance annulation et ce qu'elle couvre.

### L'assurance annulation et assistance

Celle-ci revient à 6,5% du prix global du séjour plus 4€ par personne et par jour.

[Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur l'assurance all-in et ce qu'elle couvre.

## Nous contacter

Place Communale 20c  
6230 Pont-à-Celles

Tel: +32 (0) 71/84.24.74  
[contact@defi-nature.be](mailto:contact@defi-nature.be)

**Horaires de bureau**  
Du lundi au vendredi: 9h - 17h

Avec le soutien de

